

Lancement d'un appel de projets du Programme de mise à niveau et pérennisation des infrastructures des circuits de véhicules hors route (VHR) en Gaspésie

Carleton-sur-Mer, 8 juin 2023 – La Table des préfets des MRC de la Gaspésie, les MRC de la région et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sont heureux d'annoncer le lancement d'un appel de projets pour le tout nouveau *Programme de mise à niveau et pérennisation des infrastructures des circuits de véhicules hors route (VHR) en Gaspésie*.

Ce nouveau programme est créé dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement pour la mise en état et la pérennisation des infrastructures du circuit de véhicules hors route de la Gaspésie. Une somme de plus de 8,1 millions de dollars y sera consacrée afin de favoriser la pérennisation du VHR en Gaspésie en soutenant la mise à jour des infrastructures désuètes ou non conformes et s'adresse principalement au gestionnaire d'un réseau de sentiers qui envisage d'effectuer des travaux sur des sentiers de quad ou de motoneige. Une aide financière d'un maximum de 500 000 \$ par projet est offerte par le Programme qui se divise en deux volets :

- Le Volet 1 finance des projets réguliers qui sont inscrits dans la liste de priorisation des ouvrages.
- Le Volet 2 finance des projets liés à un événement ponctuel.

Les organismes sont invités à visiter dès maintenant la section « Fonds » du site internet du Regroupement des MRC de la Gaspésie, afin de consulter les différents documents permettant le dépôt d'une demande d'aide financière. Pour vous aider à remplir le formulaire, le responsable du programme, M. Dany Scott, est disponible à vous accompagner et répondre à vos questions. <https://mrcgaspesie.org/fonds/#vhr>

Ces sommes seront investies dans les sentiers quad et motoneige en 2023-2025 et ce, grâce à un soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité, des Fédérations des clubs quad et motoneige, de la MRC La Côte-de-Gaspé, la MRC La Haute-Gaspésie, la MRC du Rocher-Percé, la MRC Avignon et la MRC de Bonaventure. « Les préfets de la Gaspésie considèrent que l'économie du VHR a un fort potentiel de développement pour la région et qu'il représente une opportunité pour soutenir la diversification du tourisme quatre saisons. Tout est mis en place pour que les organismes admissibles puissent bénéficier rapidement de ces fonds importants pour la région et cette industrie », Mathieu Lapointe, président de la Table des préfets des MRC de la Gaspésie.

« Lorsque nous unissons nos efforts, nous pouvons réaliser de grandes choses; c'est le cas une fois de plus aujourd'hui. La collaboration de tous les acteurs permettra d'améliorer les sentiers et les infrastructures sécuritaires non seulement pour les usagers, mais également pour les bénévoles qui les entretiennent. Ensemble, nous pourrons maximiser les retombées socioéconomiques et c'est toute la région qui en profitera », Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

À propos de la Table des préfets et du Regroupement des MRC de la Gaspésie

Le Regroupement des MRC de la Gaspésie réunit les préfets, les maires et les directeurs généraux des MRC de la Gaspésie et travaille principalement à soutenir le développement de la région de façon durable, en cohésion avec les municipalités et les MRC de la Gaspésie. La Table des préfets des MRC de la Gaspésie est l'entité légale de l'organisation régionale et porte le nom usuel du Regroupement des MRC de la Gaspésie.

– 30 –

Pour information :

Samuel Parisé, Préfet de la MRC du Rocher-Percé et membre de la Table des préfets des MRC de la Gaspésie

Téléphone : 418-689-9558

Courriel : sparise@rocherperce.qc.ca